

fiche n°5

Habiter le centre historique.

*Le bâti dessine la rue,
et construit la silhouette
du village.*

Le centre historique s'est implanté sur un éperon rocheux, dominant ainsi la vallée. Les voies étroites (3 à 6m) suivent les courbes de niveau. Des traverses pentues les connectent entre elles, prenant parfois la forme de passages ou d'escaliers. C'est la partie la plus dense de la commune: l'emprise du bâti correspond très souvent à celle de la parcelle. Les espaces privés non bâtis, rares, constituent des courrettes ou de petits jardins devant les logements, ou sont des espaces de pente difficilement appropriables.

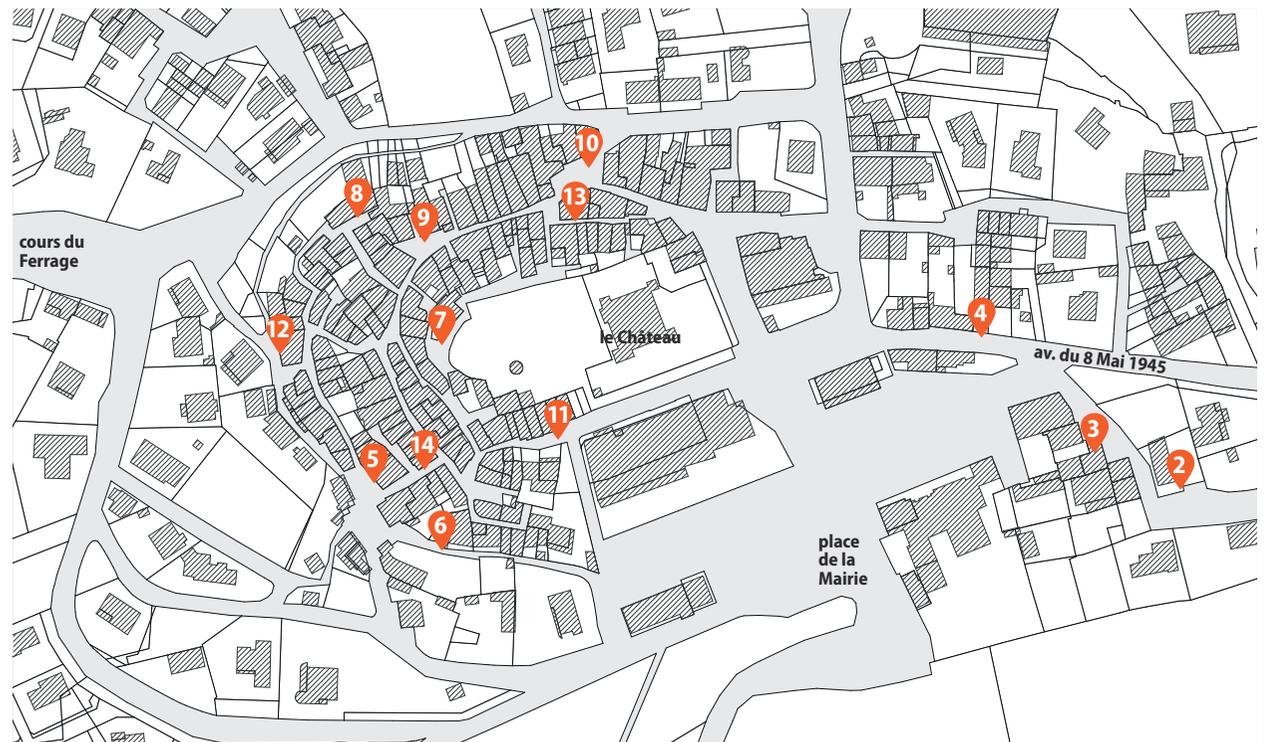
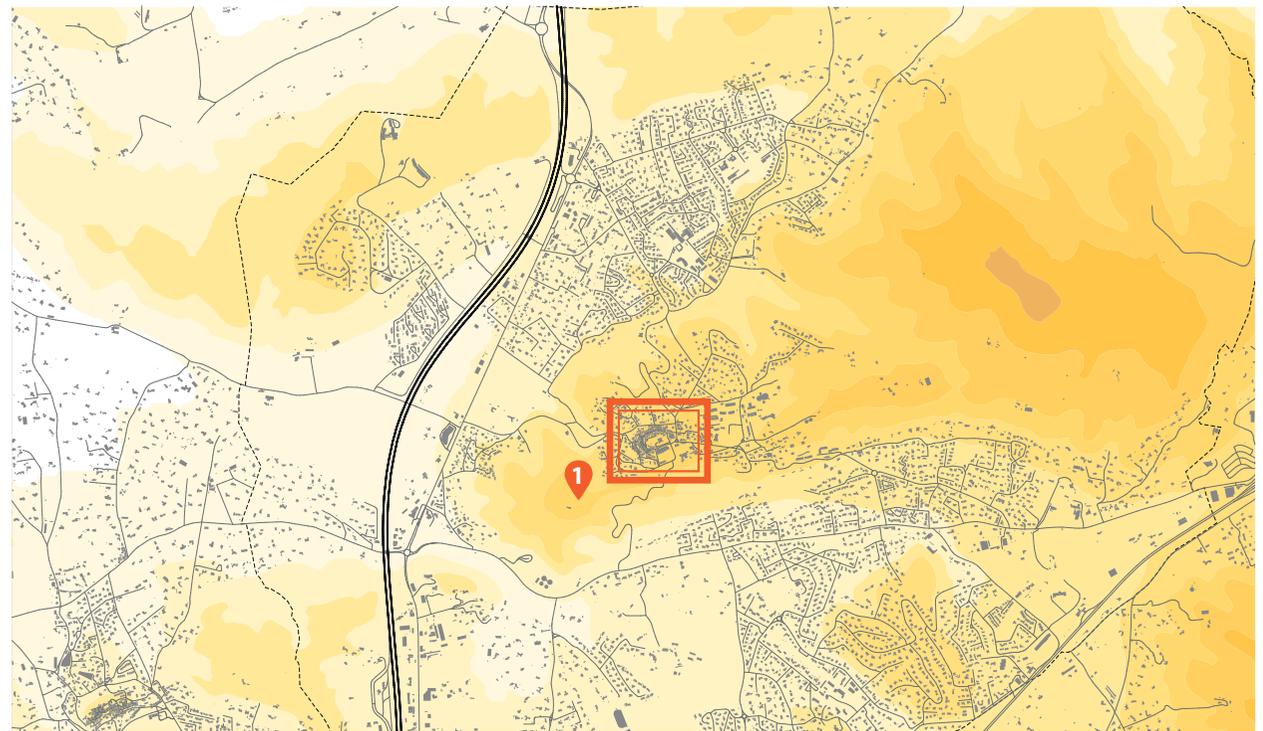
A ce plan hélicoïdal structuré autour du château, répond une extension mesurée de faubourg organisée autour d'avenues rectilignes. Le faubourg systématise la maison de village, mitoyenne, en retrait depuis la rue.

Nous considérerons ici l'ensemble constitué du centre ancien et de ses extensions proches.

QUARTIER - LIEUX :
Centre historique.



principales
situations
illustrées



La maison de village est souvent de plan rectangulaire. Elle présente une façade sur rue et partage un ou plusieurs murs mitoyens avec les maisons voisines. Ce type de maison est la base de l'urbanisation des villages de Provence.

L'architecture modeste de la maison de village est caractérisée de manière très précise. Elle répond à un savoir-faire ancestral mais aussi aux besoins liés à un milieu (climat, orientation, etc.).

De manière patrimoniale, la maison de village se caractérise ainsi par :

- un volume simple et massif de proportions verticales,
- un gabarit en rez-de-chaussée avec 1 à 2 étages, très ponctuellement jusqu'à 3,
- une toiture à pentes en tuiles rondes sans orientation privilégiée de la faitière,
- une passée de toiture en façade (génoise ou corniche), mais jamais en pignon,
- des murs extérieurs épais enduits à la chaux avec une finition lisse (talochée ou frotassée) et de ton neutre choisi dans une gamme de teintes pastel chaudes,

- des portes et des volets pleins battants en bois peint colorés,
- des façades massives où les pleins dominent sur les vides et sans aucun décor rapporté,
- peu ou pas d'ordonnement des façades, qui sont rarement composées de plus de trois travées,
- des percements rectangulaires dans le sens de la hauteur (proportion de 1,5 à 1,6), qui dépassent rarement 1m de large.

L'évolution des modes de vie pose nécessairement la question de l'adaptation de cette typologie de logement, et de la forme urbaine inhérente à sa répétition. Sans en perdre les qualités et dans le respect de ses caractéristiques, il s'agit alors parfois de la faire évoluer, en favorisant par exemple la végétalisation des espaces extérieurs en grande partie minéraux, l'aménagement d'espaces extérieurs privés, ou encore la luminosité des logements.

Je construis la rue, la silhouette de la ville.

La succession des bâtis aux caractéristiques similaires, édifiés selon une trame parcellaire serrée, génère une unité. Les façades sobres et élancées dessinent directement l'espace public. Elles dirigent, orientent, cadrent le regard. **Chacune de ses modifications, par ajout d'éléments techniques, par modification de sa volumétrie, a ainsi un impact direct sur le fonctionnement de la rue, son ambiance, ses usages.**

De même, la situation de pente dans laquelle s'inscrit le centre ancien génère une co-visibilité forte: de la plaine depuis certains logements, des façades de ces logements depuis l'environnement proche et lointain.

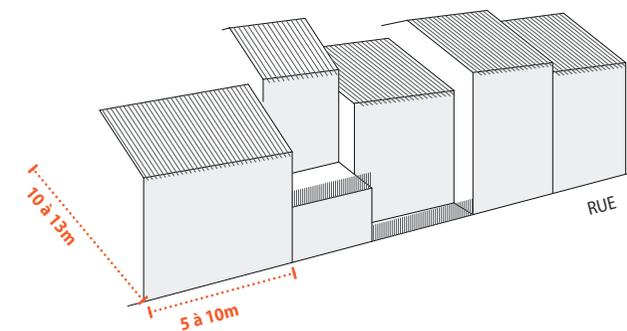
Une attention particulière doit donc être portée à ces façades qui donnent à voir l'identité du centre ancien. Ce n'est donc pas une situation d'arrière, mais bien de devant de la scène, dont il faut tirer partie, pour le logement (les vues, la lumière), et pour le centre ancien (mise en valeur de ses caractéristiques).



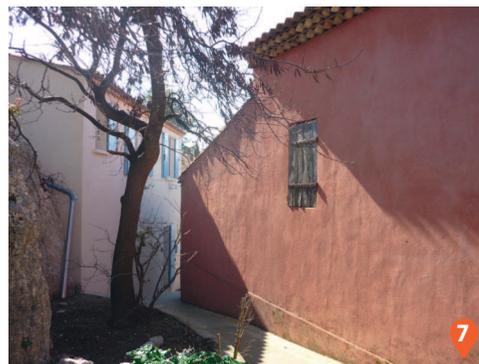
1 Les façades échelonnées selon la pente se donnent à voir, dessinent l'identité du centre ancien.



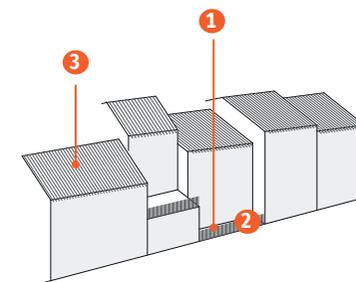
2 Les façades sobres, sans débord, orientent, cadrent le passant, ici vers la place de l'Horloge.



- 3 Des parcelles :
- profondes de 10 à 13 voire 20m,
 - larges de 5 à 10m.
- Un alignement sur rue, ou un retrait plus ou moins marqué.
 Au moins une façade mitoyenne, souvent deux.
 Une homogénéité des hauteurs de bâti.
 L'ensemble des façades constitue la rue.



J'aménage ma parcelle



- 1 LE SEUIL
- 2 LA CLÔTURE SUR RUE
- 3 LE BÂTI, LA VOLUMÉTRIE, LE TRAITEMENT ARCHITECTURAL

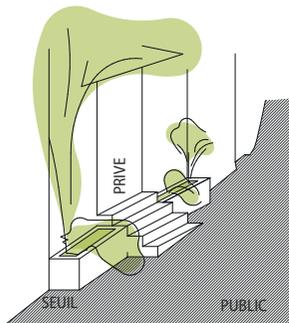
1 AMÉNAGER UN SEUIL ET RENFORCER LA PRÉSENCE DU VÉGÉTAL

Le centre ancien se caractérise par une densité bâtie importante. La continuité des façades et des volumes est cadencée par un traitement différencié des seuils. Ce traitement du pied de façade marque l'entrée dans le logement, fait office d'espace de transition entre l'espace public et l'espace privé. C'est aussi l'une des manières de «marquer son chez soi». La limite devient parfois floue entre le public et le privé. La limite parcellaire est alors peu lisible: certains éléments relèvent d'une forme d'appropriation de l'espace public (pots de fleurs, voire emmarchement ou clôture). Cette domestication de l'espace public doit être respectueuse de son fonctionnement. Cela contribue alors même à l'ambiance animée du centre villageois. Cela donne l'image d'un centre habité, dynamique, ce qui le rend d'autant plus attractif. Le traitement des seuils est donc un élément caractérisant à encourager.

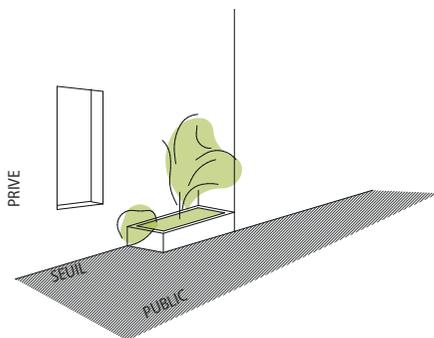
Il existe différentes manières de traiter le seuil :

1- dans le cas de constructions à l'alignement:

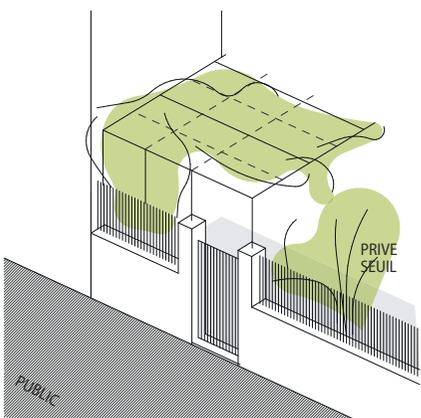
- Si la réglementation l'autorise, une fosse ou un bac d'une vingtaine de centimètres permettent de faire pousser une grimpante le long de la façade.
- S'il sont tolérés, des pots déposés en pieds de façade constituent une limite signifiant le passage du public au privé. Cela peut être utilisé pour marquer sur une placette un espace de transition plus large. Cet espace s'apparente alors à de l'espace privé.
- Des rues en pente, différents accès à un même corps de bâti, peuvent nécessiter l'aménagement de quelques marches qui empiètent souvent sur l'espace public. Elles deviennent de fait un élément urbain qu'il faut aménager avec soin.
- De même, certaines clôtures délimitent parfois un espace de transition entre le logement et l'espace public. Là encore, cela relève souvent de l'appropriation de l'espace public. Cet élément doit être traité avec d'autant plus de soin.



1 Exemples de traitement du seuil dans le cas de constructions à l'alignement : l'embarquement, les bacs plantés marquent la transition entre la sphère du public et celle du privé.



2 Dans le cas d'un léger retrait de la construction: l'aménagement d'une épaisseur plantée permet de mettre à distance la rue, préserve l'intimité d'une fenêtre.



3 Dans le cas d'un retrait plus marqué de la construction : l'espace de transition devient un espace extérieur privé, une courrette ou un jardin planté. Une treille peut être support de plantes grimpantes.



Exemples de traitement du seuil dans le cas de constructions à l'alignement.



Exemples de traitement du seuil dans le cas d'un retrait de la construction.



Exemples de clôtures sur rues avec grille conformes aux recommandations

2- dans le cas d'un léger retrait

Pour des retraits d'alignement d'1 ou 2m, il est possible de créer une fosse de plantations le long de la voie. Certains décrochés du bâti d'une parcelle à l'autre, des différences de niveau entre deux voies, sont souvent l'occasion de ménager l'intimité d'une fenêtre ou d'un balcon par des plantations.

3- dans le cas d'un retrait plus marqué

Des retraits d'alignement supérieurs à 2m permettent de créer des jardins ou bien des courtes végétalisées au pied de la maison, voire d'y planter un petit arbre. On retrouve ce type d'aménagement dans les extensions immédiates du noyau historique. Ces jardins de devant constituent souvent le seul espace extérieur du logement. Ils ont donc un double rôle d'espace de transition entre public et privé, et d'espace de vie extérieur privé.

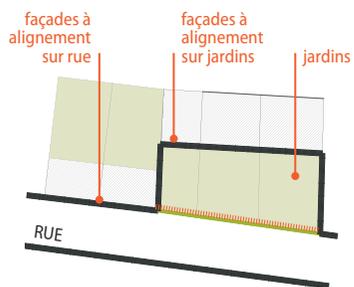
2 AMÉNAGER SA CLÔTURE

Dans le cas d'une clôture en contact avec la rue il est recommandé de réaliser un muret bas (80 cm) enduit sur ses 2 faces, ou en pierre naturelle, surmonté d'une grille de forme simple, composée de fer-plats ou barreaux en acier laqué ou vernis. Un simple grillage treillis de fer fin soudé ou torsadé à large maille peut être utilisé s'il est accompagné de végétaux grimpants. Les matériaux PVC, peu pérennes, et qui dénotent avec les volumes massifs caractéristiques du centre ancien sont à proscrire.

Il est préconisé d'éviter les dispositifs trop hauts et trop opaques, y compris les haies de persistants trop hautes (+ d'1,5m) dont l'aspect trop fermé confère à la rue une ambiance peu chaleureuse et hostile.

Préserver les affleurements rocheux

Les affleurements rocheux sont un motif récurrent caractéristique du vieux village, à préserver. Ils sont souvent présents lorsque le terrain se trouve en surplomb par rapport à la rue. Si la clôture est nécessaire et s'appuie contre ou sur la roche, le dispositif doit s'insérer harmonieusement avec l'élément minéral. L'utilisation de matériaux naturels (pierre sèche, végétation) est encouragée. Il faut proscrire les dispositifs trop hauts et opaques qui accentuent négativement l'effet de «muraille».



4

Extrait de plan du faubourg.
La rue est constituée:
 - de l'alignement des façades sur rue,
 - de l'alignement des façades sur les jardins (recul),
 - de la continuité de la clôture sur rue.
 Ces trois éléments doivent être préservés et valorisés.



2



4

Dans les extensions du centre ancien, l'alignement en recul par rapport à la rue se systématisait et doit être préservé.



4



4

3 LE BÂTI, LA VOLUMÉTRIE ET LE TRAITEMENT ARCHITECTURAL

Le gabarit des bâtiments et leurs façades comportent de nombreuses analogies de traitement et de composition. Cela participe de l'unité perçue du centre ancien et le caractérise.

Le patrimoine bâti doit pouvoir s'adapter aux modes de vie, par définition même évolutifs.

Il convient néanmoins d'en préserver les caractéristiques.

S'inscrire en continuité.

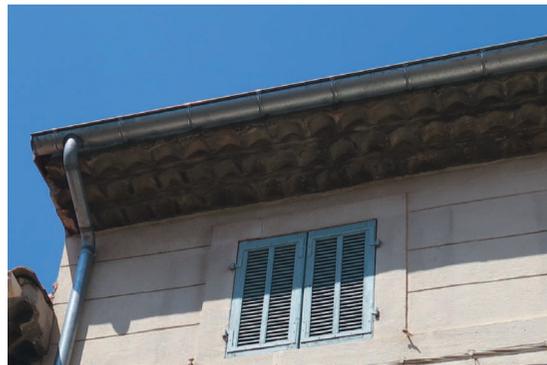
La construction doit s'inscrire en continuité harmonieuse avec les bâtiments contigus. Une attention particulière sera donc portée à la hauteur (R+2+combles max.), à la composition des façades, à la proportion des ouvertures. Le bâti en centre ancien est mitoyen. Le pignon constitue une façade dont les caractéristiques sont à préserver.

Dans le cas de bâti en recul par rapport à la rue dans les extensions proches du centre, on préservera cet alignement en retrait. Le jardin de devant doit être préservé dans son intégralité. La clôture doit être conservée dans ses caractéristiques originelles (mur bahut + ferronnerie ou grillage accompagné de végétaux). De par son traitement, elle assure ainsi une continuité avec les bâtis à l'alignement sur rue.

Les menuiseries (portes, fenêtres, volets), les ferronneries et serrures doivent correspondre à la typologie et à l'époque de construction de l'immeuble.

Les enduits anciens sont à conserver ou à restituer dans leur état d'origine.

Dans le cas de maisons de maître, la clôture du jardin sera conservée et restaurée en harmonie avec le bâti.



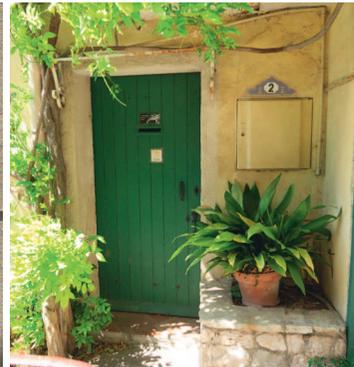
Exemples de finitions et de matériaux traditionnels à privilégier:

- enduit à la chaux naturelle avec encadrement de la fenêtre.
- modénature de façade: joint horizontal tracé.
- gouttières et descente des eaux pluviales en zinc placées en limite séparative.



Les façades de teintes claires rappellent la couleur de la roche calcaire. Les couleurs plus soutenues des portes et volets contrastent et renvoient aux éléments environnants: le vert des pins ou des amandiers, les teintes bleutées des lointains massifs, etc.

Exemples de teintes d'enduits de façades, de portes d'entrée, de fenêtres et volets, de métallerie et ferronnerie.



Couleurs et matériaux.

1 - Les enduits de façade

Les façades de Bouc Bel Air sont en grande partie teintées d'ocre orange ou jaune, de tons neutres chauds. On retrouve ponctuellement des gris verts ou des gris bleus. Ces couleurs résultent de l'utilisation de sables locaux composés de grains jaunes blancs et gris.

On favorisera, dans le respect de l'existant, les teintes discrètes et neutres, et les finitions d'enduits lisses (talochés, frottassé, gratté fin).

2 - Les portes d'entrée

Les portes d'entrée, fenêtres et volets suivent le même nuancier s'étendant de manière plutôt diversifiée du gris bleu, bleu, bleu vert, mais aussi au vert, vert jaune et marron vert.

Ces teintes doivent être choisies en harmonie avec la façade.

Les encadrements et éléments de décorations sont de teintes très claires proches du blanc.

On favorisera :

- les portes en bois peintes, pleines, à lames verticales ou horizontales et à panneaux.
- les portes vitrées à carreaux rectangulaires, avec ou sans panneaux de soubassement et avec ou sans grille ou volet de protection.

3 - Les fenêtres et volets

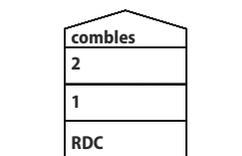
On favorisera :

- les fenêtres en bois peintes.
- les volets battants en bois sans écharpe (Z), persiennés ou pleins, peints suivant le nuancier conseil ci-dessous, compris peinture et ferrures peintes de la même couleur.
- les teintes claires pour les fenêtres, et plus foncées pour les volets.
- le bois laissé brut, l'aluminium mat de teinte sombre et l'acier, dans certains cas de traitement architectural contemporain.

4 - Métallerie et ferronnerie

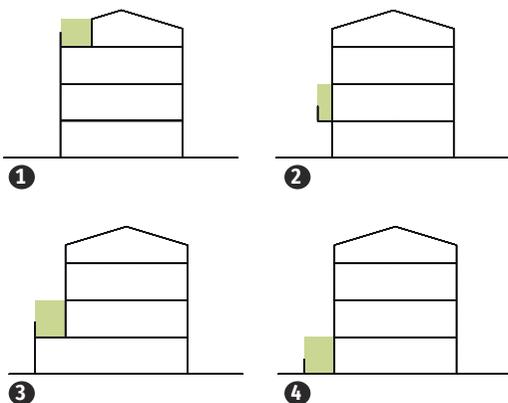
On favorisera :

- les clôtures, garde-corps, grilles, portails, treilles, vérandas, en métal peint dans des teintes neutres et sombres.
- les formes simples, à barreaudage vertical, sans galbe ni volute. - les profilés fins.
- l'acier brut, vernis mat ou rouillé, et l'acier corten.



Une volumétrie de base en R+2+combles max. pouvant se décliner:

- 1 - une terrasse ou loggia en attique.
- 2 - un balcon lorsque le dimensionnement de l'espace public ou la topographie le permettent.
- 3 - une terrasse ou un seuil sur un soubassement.
- 4 - un petit jardin en RDC en relation visuelle avec la rue.



L'accès au logement, situé en R+1, permet d'aménager un petit espace extérieur de transition. Un balcon de faible dimension offre un espace de respiration au logement.



L'ajout d'un balcon métallique de largeur limitée intégré aux gabarits des bâtis environnants et au dimensionnement de l'espace public.



Préserver la volumétrie de base.

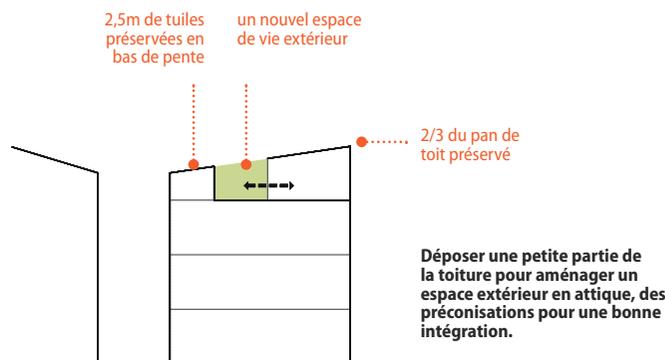
Si la volumétrie de base (R+2+combles max.) doit être préservée, elle peut se décliner:

- en aménageant un recul par rapport à la limite de l'espace public. Il peut former un jardin ou une cour à l'avant du logement, ou bien une terrasse sur un soubassement. Celui-ci constitue alors un garage ou un commerce.
- en aménageant une loggia ou une terrasse en attique.
- lorsque la largeur de l'espace public le permet, des balcons peuvent être aménagés, en harmonie avec l'existant (balcons métalliques de largeur limitée, garde corps en fer forgé ou en fonte).

Toute installation (antenne, climatiseur, panneaux solaires, machineries diverses) ainsi que la descente des eaux usées en façade sont interdits. La descente des eaux de pluie s'installe en limite séparative. Elle est en zinc ou en terre cuite.

Les génoises et corniches sont à restaurer.

Une attention particulière sera portée à la toiture qui constitue la cinquième façade et joue un rôle de régulation thermique important. Exceptionnellement dans le cadre d'ilots denses, une terrasse peut être envisagée en déposant une petite partie du toit, en conservant au moins 2/3 du pan de toit et 2,5 m de tuiles en bas de pente.



Pour aller plus loin : consulter les fiches conseil centre ancien, CAUE 13 et STAP 13 www.caue13.fr